ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
Liberté Égalité Fraternité

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE - SESSION 2027

ANNEXE C : Candidats majeurs justifiant d'une expérience professionnelle (assistant maternel agréé, garde d'enfants à domicile, candidat avec expérience professionnelle en école maternelle, EAJE, ACM)

A retourner accompagnée de toutes les pièces justificatives avant le 20 février 2027, en courrier recommandé avec AR, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante **:** Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille
DIEC 3-05 – CAP AEPE, à l'attention de Madame BROU, place Lucien PAYE, 13621 Aix-en-Provence Cedex 1

*Important : **conserver une copie** de tous les documents envoyés*

Nom de naissance : …… **Prénom :** ……

Nom usuel : ……..…… **Date de naissance :** ……..…

Pour la session 2027, inscrit aux épreuves :

EP1 : ☐ oui ☐ non

EP2 : ☐ oui ☐ non

EP3 : ☐oui ☐ non

Exigences :
Un total de **14 semaines** minimum (soit **448h**) *pour une inscription aux 3 épreuves professionnelles*
Pour les candidats avec dispenses d'épreuves professionnelles : 5 semaines ou 160h par épreuve présentée

ANNEXE C (suite) Attestation d'expérience professionnelle pour les gardes d'enfants à domicile, les candidats avec expérience professionnelle en école maternelle, EAJE, ACM

(Document à dupliquer : **1 attestation par structure**)

Identification de la structure d'accueil du candidat :

Nom : ……

Adresse : ……

Représentée par : Nom Prénom : ……

Fonction : ……

Identification du candidat :

Nom de naissance : …….. Prénom ……..

Nom usuel : …… Date de naissance : ..……

Durée de la période d'activité en milieu professionnel dans la structure

du……..…… au ……

Soit une durée effective totale de : …… semaines soit : …… heures (**obligatoire**)

Activités réalisées :

☐ Soins d'hygiène corporelle et de confort	☐ Autres (à préciser)
☐ Mise en œuvre d'activités éducatives et de loisirs	……
☐ Elaboration des repas	……
☐ Aide au service des repas	……...
☐ Entretien des locaux et des équipements	……
☐ Remise en état des matériels et des locaux	……
	……

Age des enfants et durée de l'expérience auprès des moins de 3 ans (cocher la case correspondante)

☐ moins de 3 ans nombre de semaines auprès des moins de 3 ans :

☐ de 3 à 6 ans

Date, signature du représentant et **cachet obligatoire** de la structure ou de l'organisme d'accueil

NB : si la période de formation en milieu professionnel ou expérience complémentaire se déroule chez un (e) assistant (e) maternel (le) agréé(e) ou dans un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans, joindre les justificatifs de qualification du maître de stage (voir ci-après).

ANNEXE C (suite) Attestation d'expérience professionnelle pour les assistants maternels

Identification du parent employeur du candidat :

Nom Prénom : ……..

Adresse : ……

Identification du candidat :

Nom de naissance : …….. Prénom ……..

Nom usuel : …… Date de naissance : ……

Nature de l'activité en milieu professionnel (cocher la case correspondante) :

☐ stagiaire ☐ salarié(e)

Durée de la période d'activité professionnelle

du…….…… au ……

Soit une durée effective totale de : …… semaines soit : ……. heures (obligatoire)

Activités réalisées :

☐ Soins d'hygiène corporelle et de confort ☐ Mise en œuvre d'activités éducatives et de loisirs ☐ Confection des repas ☐ Entretien des locaux et des équipements	☐ Autres (à préciser) …… …… ……...

Age des enfants (cocher la case correspondante)

☐ moins de 3 ans
☐ 3 à 6 ans

nombre de semaines auprès des moins de 3 ans : ……

Date, signature du parent employeur (**obligatoire**)

ANNEXE C (suite) Attestation de stage complémentaire (si un stage complémentaire a été réalisé)

(Document à dupliquer : **1 attestation par structure**)

Identification de la structure d'accueil du candidat :

Nom : ……..

Adresse : ……

Représentée par : Nom Prénom : ……..……..……..……..……

Fonction : ……..……

Identification du candidat :

Nom de naissance : …….. Prénom ……..

Nom usuel : …… Date de naissance : ..……

Nature de l'activité et durée de la période d'activité en milieu professionnel dans la structure

Stagiaire salarié

du……..…… au ……..……

Soit une durée effective totale de : ……. semaines soit : ……. heures (**obligatoire**)

Activités réalisées :

☐ Soins d'hygiène corporelle et de confort	☐ Autres (à préciser)
☐ Mise en œuvre d'activités éducatives et de loisirs	……
☐ Elaboration des repas	……
☐ Aide au service des repas	……...
☐ Entretien des locaux et des équipements	……
☐ Assistance pédagogique à l'enseignant	……
☐ Remise en état des matériels et des locaux	……

Age des enfants et type d'accueil (cocher les cases correspondantes)

☐ moins de 3 ans ☐ en structure collective

☐ de 3 à 6 ans ☐ au domicile

Date, signature du représentant et **cachet obligatoire** de la structure ou de l'organisme d'accueil

NB : si la période de formation en milieu professionnel se déroule chez un (e) assistant (e) maternel (le) agréé(e) ou dans un organisme de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant(s) de moins de 3 ans, joindre les justificatifs de qualification du maître de stage (voir ci-après)

ANNEXE C (suite)

Documents à envoyer :

Cocher les cases correspondant aux documents fournis

Pour validation de l'expérience professionnelle des assistants maternels agréés	☐ **ANNEXE C** : pages 1 et 3 (et page 4 si stage complémentaire) **Documents originaux obligatoires** **Les photocopies (y compris des originaux transmis lors d'une session précédente), ainsi que les documents comportant des ratures ou du correcteur ne seront pas acceptés et entraineront une non-conformité du dossier.** ☐ Copie signée du récapitulatif de candidature (se trouvant sur l'espace cyclade candidat dans « mes documents ») ☐ Copie de l'**agrément** délivré par le conseil départemental en cours de validité ☐ **Copie du certificat de travail** attestant une activité d'une durée d'au moins 14 semaines (32 heures hebdomadaires) dont **au moins 3 semaines (96h) auprès d'enfants âgés de moins de 3 ans** **Ou** **Copie du contrat d'accueil** (les pages sur lesquelles sont indiqués le nom de l'assistant(e) maternel(le), celui du ou des parent(s) employeur(s), la date de naissance de l'enfant, les horaires réalisés, les signatures des parties...) ☐ **Copies des bulletins de salaire** justifiant de **448h** minimum
Pour validation de l'expérience professionnelle des gardes à domicile	☐ **ANNEXE C** : pages 1 et 2 duplicable : 1 attestation par structure obligatoire (et page 4 si stage complémentaire) **Documents originaux obligatoires** **Les photocopies (y compris des originaux transmis lors d'une session précédente), ainsi que les documents comportant des ratures ou du correcteur ne seront pas acceptés et entraineront une non-conformité du dossier.** ☐ Copie signée du récapitulatif de candidature (se trouvant sur l'espace cyclade candidat dans « mes documents ») ☐ **Copie du certificat de travail** de l'organisme employeur ou du particulier employeur attestant une activité d'une durée d'au moins 14 semaines (32 heures hebdomadaires) dont **au moins 3 semaines (96h) auprès d'enfants âgés de moins de 3 ans.** ☐ **Copies des bulletins de salaire** justifiant de **448h** minimum
Pour validation de l'expérience professionnelle des candidats avec expérience professionnelle en école maternelle, EAJE, ACM (moins de 6 ans)	☐ **ANNEXE C** : pages 1 et 2 duplicable : 1 attestation par structure obligatoire (et page 4 si stage complémentaire) **Documents originaux obligatoires** **Les photocopies (y compris des originaux transmis lors d'une session précédente), ainsi que les documents comportant des ratures ou du correcteur ne seront pas acceptés et entraineront une non-conformité du dossier.** ☐ Copie signée du récapitulatif de candidature (se trouvant sur l'espace cyclade candidat dans « mes documents ») ☐ **Copie du certificat de travail** de l'organisme employeur attestant une activité d'une durée d'au moins 14 semaines (32 heures hebdomadaires) **dont au moins 3 semaines (96h) auprès d'enfants âgés de moins de 3 ans.** **Ou** **Copie du certificat de travail** de l'organisme employeur attestant une activité d'une durée d'au moins 14 semaines (32 heures hebdomadaires) et une attestation complémentaire justifiant une expérience **d'au moins 3 semaines (96h) auprès d'enfants âgés de 0 à 3 ans (en complétant une copie de la page 2 de l'annexe C)** ☐ **Copies des bulletins de salaire** justifiant de **448h** minimum

CONSIGNES POUR LA CREATION du DOSSIER DE CONFORMITE

Le dossier est à envoyer par courrier postal avec accusé de réception avant le **20/02** (tampon de poste faisant foi) :

Rectorat d'AIX-MARSEILLE
DIEC 3.05 – CAP AEPE - A l'attention de Madame BROU
Place Lucien PAYE - 13621 Aix-en-Provence Cedex 1

POUR TOUS LES CANDIDATS :

- Le document à mettre en 1er, au-dessus des autres est votre confirmation d'inscription (aussi nommée récapitulatif d'inscription) que vous trouverez dans votre espace cyclades dans « mes documents ». Il faudra l'imprimer et la signer
- Les attestations académiques des annexes doivent être des originales papier. Les photocopies, les scans, les photos… ne seront pas acceptés. Si vous avez déjà transmis des attestations lors d'une précédente session vous devez alors en refaire remplir de nouvelles par vos structures d'accueil.
- Pas de rature ni de correcteur sur les attestations académiques sous peine de non-conformité du document.
- Les signatures manuscrites et les tampons des structures d'accueil sont obligatoires sur les attestations académiques.
- Si un stage est en cours ou à venir à la date limite d'envoi du dossier (le 13/02), il faut transmettre la convention de stage ainsi qu'un courrier à l'attention des membres de la commission expliquant que l'attestation de ce stage (non fini) ne peut être fournie et qu'elle le sera lorsque le stage se terminera.
- Le calcul des semaines et des heures sur les attestations académiques se fait jusqu'à la date de remplissage du document. On ne peut justifier d'une PFMP ou d'une expérience professionnelle qui n'a pas eu lieu.
- Les conventions des stages finalisés ne sont pas à transmettre, ce sont les attestations académiques qui sont demandées. Vos grilles d'évaluation ne sont pas à transmettre également.
- Ne pas envoyer les fiches des épreuves EP1 et EP3 ni le projet d'accueil (s'il y a projet), ils seront à présenter en 3 exemplaires lors des épreuves.

POUR LES APPRENTIS :

- La copie du contrat d'apprentissage est à transmettre dans votre dossier, même s'il a été déposé sur cyclades au moment de l'inscription.
- L'attestation académique concernant le contrat d'apprentissage, doit être calculée du début du contrat à la date de remplissage du document (possibilité de préciser « en cours » à côté de la date)

POUR LES CANDIDATS AVEC EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- Concernant le contrat d'accueil des assistant(e)s maternel(le)s, il faut transmettre la copie des pages sur lesquelles sont indiqués le nom de l'assistante maternelle, celui du ou des parent(s) d'accueil, les horaires réalisés, les signatures des parties….
- Concernant les copies des bulletins de salaire, vous devez en transmettre autant que nécessaire pour justifier le nombre d'heures demandé.